

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut de formation avancée aux métiers de la santé - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Institut de formation avancée aux métiers de la santé - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (40761)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut de formation avancée aux métiers de la santé - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (40761)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	156	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Progression des moyennes	Evolution des moyennes entre le 1er et 2nd semestre en première et terminale	Très important
	Notes des matières professionnelles	Une moyenne sur les notes professionnelles de minimum de 12 /20	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie de travail	Méthode de travail dans la fiche avenir	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir dans le travail	Appréciation des professeurs	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Cohérence du projet dans la fiche avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Réalisations péri-ou extra-scolaires	Participation à un projet social Bénévolat dans une association	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une étude approfondie de chacun des vœux émis par des futurs apprentis est effectuée :

- Des bulletins de notes
- De la fiche avenir
- Du projet de formation

La validation des dossiers des candidats est faite par la responsable pédagogique. Elle s'assure que le dossier et le niveau du candidat correspondent aux attentes de la formation. La candidature est alors validée ou invalidée sur Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Lors de votre candidature pour l'IFAMS au sein du BTS SP3S en alternance il est primordial de:

- relire attentivement sa fiche projet (fautes d'orthographe, rédaction de sa motivation selon la formation choisie)
- remplir au mieux la section activités et centres d'intérêt

Signature :

Léa Negri,

Chef d'établissement de l'établissement Institut de formation avancée aux métiers de la santé